

L'atelier monétaire gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) et sa production

In: Revue numismatique, 6e série - Tome 31, année 1989 pp. 7-24.

Citer ce document / Cite this document :

Debord Jean. L'atelier monétaire gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) et sa production. In: Revue numismatique, 6e série - Tome 31, année 1989 pp. 7-24.

doi : 10.3406/numi.1989.1935

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/numi_0484-8942_1989_num_6_31_1935

JEAN DEBORD*

L'ATELIER MONÉTAIRE GAULOIS
DE VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN (AISNE)
ET SA PRODUCTION**

(Pl. I)

Résumé. — La découverte de moules à alvéoles et de rebuts de coulée permet de localiser précisément à Villeneuve-Saint-Germain un atelier monétaire gaulois. Un inventaire est donné de la production de cet atelier, monnaies de potin coulées, mais aussi monnaies d'argent surfrappées. Ces surfrappes permettent de dater l'activité de l'atelier de la dernière période du monnayage suession (50-15 av. J.-C.) après l'abandon de Noviodunum-Pommiers.

I. — PRÉSENTATION DU SITE

Situé au cœur de la *civitas Suessionum*, à une centaine de kilomètres au nord de Paris, le site antique de Villeneuve-Saint-Germain occupe une boucle de l'Aisne que fermait un rempart maintenant presque totalement arasé. Cette levée de terre déterminait, avec le méandre, une enceinte de soixante-dix hectares. La rivière serpente ensuite dans la vaste cuvette où s'élève la ville actuelle de Soissons, l'*Augusta Suessionum* des gallo-romains, puis elle coule au pied de l'*oppidum* célèbre de Pommiers, emplacement de *Noviodunum*, la place forte des *Suessiones* avant la conquête (fig. 1).

Les fouilles qui se sont déroulées à Villeneuve-Saint-Germain, de 1973 à 1984, ont révélé, peu à peu, la présence d'une importante agglomération gauloise qui a été occupée durant une trentaine

* 24, rue Étienne-Dolet, F 93600 Aulnay-sous-Bois.

** Cette étude avait fait l'objet d'une communication en 1986 au Congrès international de numismatique.

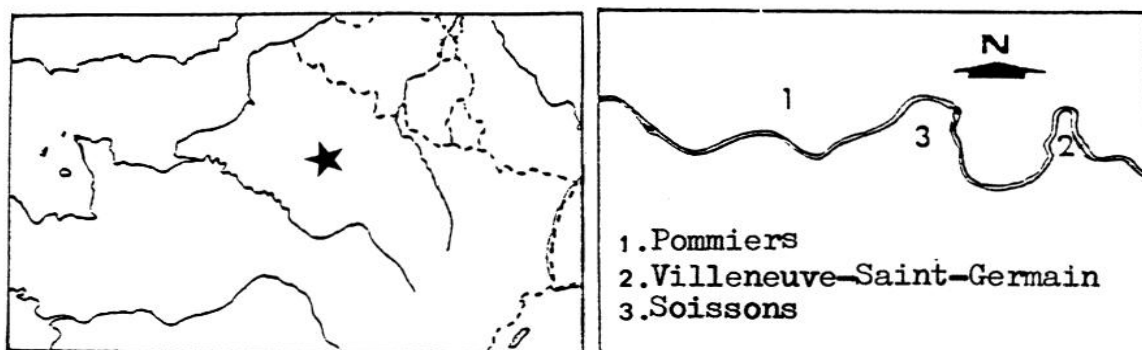


Fig. 1. — Plan de situation.

d'années seulement, immédiatement après la guerre des Gaules (Debord, 1984)¹. Ces recherches ont permis l'exploration d'environ deux hectares et demi répartis dans une zone d'une dizaine d'hectares (fig. 2). Cette superficie est suffisante pour faire apparaître une partition de l'espace en zones d'activités différenciées. L'une de ces zones est relative aux activités d'un atelier monétaire.

II. — MISE EN ÉVIDENCE D'UN ATELIER MONÉTAIRE

L'existence d'un atelier monétaire est attestée, d'une part, par la découverte de monnaies en potin défectueuses à la coulée et, d'autre part, par celle de nombreux fragments de moules à alvéoles dits « moules à flans monétaires ». Si la destination de ces moules pour la fabrication des flans ne semble pas évidente, il apparaît toutefois que la présence de ce type de vestiges sur un site postule celle d'activités métallurgiques monétaires.

— **Les déchets de coulée.** Il en a été trouvé neuf. Pour sept d'entre eux, le type de la monnaie est identifiable.

— Du type LT, XXXI, 7870 : ce sont les plus nombreux. Pour l'un d'entre eux (pl. I, 1), qui pèse 3,19 g, le métal en fusion n'a pas rempli le moule en sa totalité et forme un long appendice latéral. Au droit comme au revers, le motif apparaît dans sa quasi-intégralité et demeure parfaitement lisible. Le second, qui pèse 1,27 g, est de lecture plus difficile. Là encore, le métal fondu n'a rempli qu'une partie du moule. Sur l'avvers, on ne distingue que les annelets caractéristiques composant la chevelure de la tête qui orne cette face.

1. Voir la Bibliographie en fin d'article.

Sur l'autre face (pl. I, 2), on ne distingue que les jambes postérieures et la queue du cheval. Trois autres exemplaires, très incomplets, pèsent respectivement 0,91 g, 0,94 g et 1,05 g. Seuls quelques annelets de la chevelure permettent l'identification.

— Du type LT, XXXI, 7873 : cet exemplaire pèse 7,23 g. Ce poids anormalement élevé résulte d'une surépaisseur de métal qui est due à un accident du moule affectant une face dont le motif a été détruit. L'autre face est demeurée intacte.

— Du type LT, XXX, 7602 (Debord et Ilett-Fleury, 1983) : ce rebut d'atelier se compose de deux monnaies dont l'attache n'a pas été coupée (pl. I, 3). Il pèse 4,45 g. L'une de ces monnaies est presque complète et les motifs qui ornent chacune des faces sont facilement reconnaissables. Toutefois, le potin en fusion n'a rempli que partiellement le moule. Le cercle technologique propre aux monnaies coulées n'existe que sur un quart environ de la circonférence, de même que le grènetis périphérique. Cette pièce demeure attachée à sa voisine pour laquelle le métal fondu n'a coulé que dans une faible partie du moule, ne laissant voir que moins d'un quart de l'entourage et deviner seulement l'extrémité du sujet sur chaque face.

— De type non déterminable : pour deux petits déchets, le métal n'a coulé qu'à la périphérie du moule, sur un quart environ de la circonférence et aucune partie des motifs ornant les faces de ces monnaies n'est apparente, ce qui interdit toute identification.

— **Les moules à alvéoles.** Il en a été recueilli quatre-vingt-dix-sept fragments. Ils se présentent sous la forme de plaques d'argile dont l'épaisseur varie de 10 à 20 mm environ et qui sont dotées d'alvéoles à ouverture circulaire grossièrement alignées (pl. I, 4). Le diamètre des alvéoles est le plus souvent de 15 mm, mais il peut atteindre 20 mm. Leur profondeur oscille de 4 à 20 mm. Présents sur de nombreux sites du monde celtique, ces moules sont généralement interprétés comme étant des moules à flans destinés à la frappe des monnaies. Différentes techniques d'utilisation ont été proposées. Elles peuvent se résumer ainsi :

1) coulée directe d'un métal à l'état liquide, préalablement fondu dans un creuset muni d'un bec verseur (Tylecote, 1962, p. 160) ;

2) utilisation du moule lui-même comme creuset. Il est chauffé sur un foyer jusqu'à ce que le métal, déposé à l'état solide, atteigne son degré de fusion (Metzger, 1977, p. 137) ;

3) le métal est déposé à l'état solide dans chaque alvéole pour y être fondu à l'aide d'un chalumeau (Blanchet, 1905, p. 49 ; Castelin, 1960, p. 32).

La première méthode ne semble pas avoir été utilisée à Villeneuve-Saint-Germain. En effet, s'il a bien été trouvé plusieurs centaines de

fragments appartenant à des petits creusets munis d'un bec verseur, le report sur plan des points de découverte des moules à alvéoles et des creusets montre que ces deux types de vestiges proviennent de zones différentes et sont rarement trouvés en association (fig. 2).

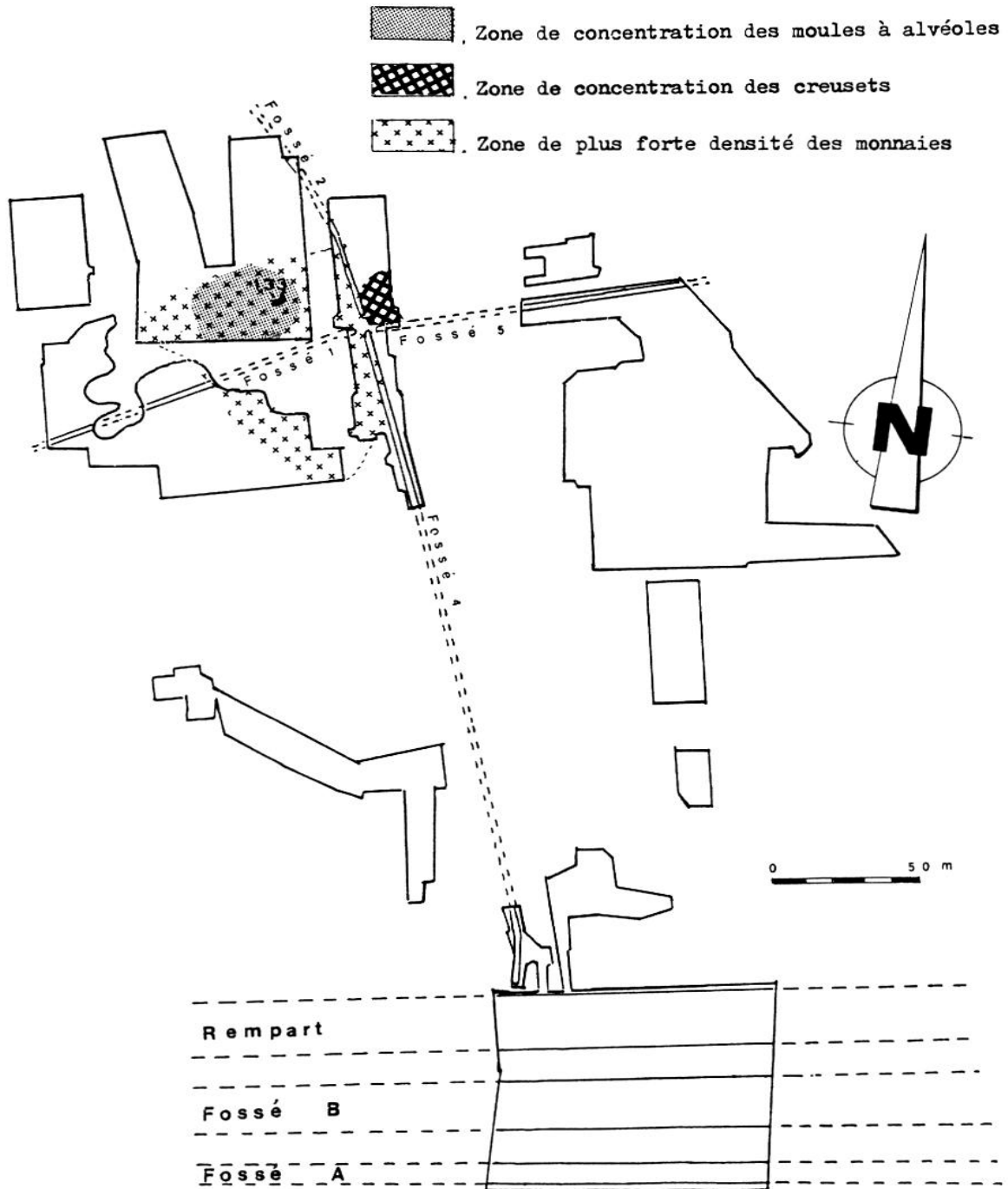


Fig. 2. — Répartition des secteurs fouillés (entourés d'un trait noir) avec l'indication des zones de concentration des moules à alvéoles, des creusets et de la zone de plus forte densité des monnaies.

Pas plus que la première, la seconde hypothèse ne paraît pouvoir être retenue. L'aspect de la paroi extérieure est très différent pour les moules et pour les creusets. La face externe de ces derniers présente des traces d'un chauffage intense ayant provoqué des boursouflures et des vitrifications partielles qui ne se voient jamais sur celle des moules. Ceux-ci paraissent au contraire très peu cuits (Debord *et al.*, 1985, p. 273).

La troisième technique proposée (fig. 3) est la seule qui pourrait être éventuellement retenue, la surface des alvéoles présentant, parfois, des zones rubéfiées. Cette méthode aurait l'avantage de permettre la fusion de la quantité exacte de métal qu'implique la fabrication d'un flan monétaire qui doit avoir un poids bien précis.

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 3. — Utilisation des moules à alvéoles pour la fabrication des flans d'après Castelin, 1960.

Une quatrième hypothèse pourrait être envisagée. En effet, dans l'atelier 32 du site d'Alésia, par exemple, quelques fragments possèdent de petits canaux destinés au passage du métal en fusion d'un alvéole à l'autre (Mangin, 1981, t. 2, p. 176). On pourrait donc supposer que ces plaques étaient utilisées comme moules bivalves, l'une des valves étant formée par une plaque munie d'alvéoles simples, l'autre par une plaque dont les cavités sont reliées par de petits canaux permettant l'écoulement du métal à l'état liquide. On obtiendrait ainsi de petits lingots (voir Déchelette, 1914, p. 1545, note 2). Il ne faudrait plus, dans ce cas, parler de moules à flans, mais de lingotières.

Les analyses effectuées sur des fragments provenant de différentes fouilles montrent que ces moules ont été utilisés pour couler des métaux divers : or, électrum, argent, bronze, cuivre ... (Tournaire *et al.*, 1982, p. 433). Des métaux de nature différente ont pu être fondus dans un même atelier. Les quelques fragments issus de Villeneuve-Saint-Germain qui ont fait l'objet d'analyses ont montré des traces de cuivre (Debord *et al.*, 1985, p. 276). L'absence de traces d'argent

pourrait surprendre² puisque le seul monnayage frappé dont l'origine locale est attestée est justement un monnayage d'argent. Mais il n'y a pas lieu de s'en étonner puisque, comme nous le verrons plus loin³, il est probable que toutes ces monnaies ont été surfrappées sur des deniers plus anciens, d'origines diverses, qui n'ont pas été refondus (Debord, 1987, p. 237-239). Les traces de cuivre relevées pourraient alors correspondre à un monnayage local non identifié. On pense, par exemple, à une monnaie inédite dont le seul exemplaire connu, nous semble-t-il, a été trouvé à Villeneuve-Saint-Germain, ce qui ne permet évidemment pas de risquer une attribution (pl. I, 6). Ce pourrait être aussi le bronze dit « d'Ambleny » connu par deux exemplaires seulement, l'un provenant de notre site (Scheers, 1977, n° 161 ; Debord, 1983, p. 283-284).

— **Autres vestiges pouvant avoir un rapport avec l'atelier monétaire.**

— Les balances : il a été découvert quatre exemplaires de petites balances. Il s'agit du fléau constitué d'une tige de bronze, d'environ seize centimètres de longueur, avec un anneau de suspension fixé à la partie centrale et un anneau placé à chaque extrémité pour y accrocher les plateaux (fig. 4). De tels objets ont été découverts sur différents *oppida*, notamment à Manching (Jacobi, 1974, p. 85-86 et pl. 29) ou à Trisov (Břeň, 1966, p. 124). Il est généralement admis que ces balances étaient destinées à peser du métal pour la frappe des monnaies.

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 4. — Fléau de balance.

— Le plomb : la structure 133 a livré de nombreux vestiges paraissant en rapport direct avec les activités de l'atelier monétaire. On y remarquait la présence de plomb se présentant sous la forme de sortes de rubans de 10 à 15 cm de longueur et de 1,5 à 2 cm de largeur, parfois repliés plusieurs fois sur eux-mêmes. Ce plomb a vraisemblablement servi à réaliser l'alliage constituant le potin.

2. Toutefois, une analyse récente sur un échantillon montre des « traces de cuivre indubitables et des traces d'argent envisageables » (renseignement verbal A. Tarrats).

3. P. 18.

III. — LOCALISATION DE L'ATELIER MONÉTAIRE

— **La structure 133.** Rappelons que le niveau du sol antique devait être sensiblement le même que celui du sol actuel⁴. Les fouilles s'effectuent donc en milieu assez profondément arasé par les travaux agricoles. Il ne demeure que la partie inférieure des structures, ce qui n'en facilite pas l'interprétation. En outre, elles ont été très souvent réutilisées comme fosses à détritiques et leur destination primitive n'est donc pas toujours évidente. Il nous a semblé, toutefois, que la structure 133 était directement liée à des activités métallurgiques monétaires. Il s'agit d'une fosse subrectangulaire de 4,50 m de long sur 1,70 m de large environ. Sa profondeur atteint 1,70 m sous le niveau du décapage, soit environ 2,10 m à l'origine. Une autre fosse plus petite, qui la jouxtait à son extrémité nord-est, avait été perturbée par les ouvriers qui travaillaient à l'exploitation de la gravière, de telle sorte qu'il n'a pas été possible de déterminer comment elles s'articulaient et s'il y avait un recoupement entre les deux structures. Le remplissage de la grande fosse montrait plusieurs couches noires, plus ou moins charbonneuses, contenant de nombreux fragments de torchis. Il y avait également d'épaisses couches de cendres grises. De gros blocs de pierre suivaient le pendage des couches charbonneuses. On y remarquait une pierre de seuil où se voyait encore la crapaudine dans laquelle venait pivoter la porte ainsi que les traces d'usure provoquées par cette dernière. Vers 0,80-0,90 m de profondeur, le décapage horizontal faisait apparaître très nettement des traces de poutres entrecroisées dont l'extrémité s'enfonçait dans les parois et qui devaient soutenir un plancher. La présence de ce plancher montre qu'à l'origine cette structure était autre chose qu'un simple dépotoir. Les différentes couches du remplissage semblaient ignorer l'existence du plancher qu'elles traversaient et qui avait donc disparu ou qui avait cédé sous le poids des détritiques, mais elles respectaient la présence des poutres qui apparaissaient en teinte plus foncée que la couche de cendres grises et plus claire que la couche charbonneuse. Ces grandes fosses rectangulaires sont généralement interprétées comme des vestiges d'ateliers. Les dimensions de la fosse 133, sa profondeur (présence d'un plancher à — 80 cm), font qu'elle entre dans les normes définies par O. Buchenschutz pour ce genre de structures (1984, p. 193). La rectitude des parois, qui demeurent parfaitement verticales, montre que cet atelier était couvert. Il faut imaginer une superstructure légère avec une couverture venant

4. En effet, lorsque apparaissent des trous de poteaux, ils ne s'enfoncent que de 15 à 20 cm dans la grève qui est elle-même surmontée de 30 à 40 cm de terre arable.

s'appuyer directement sur le sol (absence de trous de poteaux), la présence d'un plancher ayant pour but de maintenir un vide sanitaire. La structure accolée à l'extrémité nord-est ayant été perturbée, il n'a pas été possible d'en déterminer la nature exacte ni de voir comment elle s'articulait avec la grande fosse. Peut-être correspondait-elle à un accès de l'atelier? Le remplissage de ce genre d'excavations est presque toujours constitué d'apports détritiques postérieurs à leur abandon. Pourtant, une partie du mobilier recueilli semble en rapport direct avec les activités relatives à la fabrication des monnaies et pourrait provenir de la fonction première de cette structure. Notons la présence de vingt-deux monnaies dont vingt et une appartiennent aux types issus de l'atelier local (voir ci-après, § IV). Seize, dont deux ratés de coulée, sont du type LT, XXXI, 7870, trois sont du type LT, XXXI, 7873, deux sont des monnaies frappées, en argent, du type LT, XXIX, 7220, dit « au lion et au sanglier superposés ». La vingt-deuxième est une monnaie uniface des *Ambiani* du type LT, XXXV, 8734. Cette concentration de monnaies de fabrication locale pourrait en elle-même constituer une preuve. Remarquons aussi la présence de douze fragments de moules à alvéoles et de scories de bronze. Rappelons enfin la présence déjà signalée de plomb ayant dû servir à réaliser l'alliage utilisé pour la confection des monnaies coulées.

— **Répartition des moules à alvéoles.** Le report sur plan des points de découverte des fragments de moules à alvéoles (fig. 2) montre leur concentration à proximité de la structure 133 présentée ci-dessus, confirmant ainsi le rapport étroit entre cette fosse et les activités métallurgiques monétaires.

— **Répartition spatiale des monnaies** (fig. 2). Les monnaies sont présentes sur tout le site. Mais, si l'on ne considère que les structures ayant livré cinq monnaies ou plus, on constate qu'elles s'inscrivent dans un cercle d'un rayon d'une cinquantaine de mètres ayant pour centre la structure 133⁵.

Sa morphologie, son remplissage, la répartition spatiale des moules à alvéoles, celle des monnaies, sont autant d'éléments convergents qui désignent cette fosse comme ayant un rapport étroit avec la fabrication des monnaies.

5. Le vide qui apparaît dans la partie nord de ce cercle est dû au fait que cette zone a été fouillée en sauvetage urgent, devant les engins d'extraction, dans des conditions peu favorables à la découverte de ce type de vestiges.

IV. — PRODUCTION DE L'ATELIER MONÉTAIRE (pl. I, 6-13)

L'atelier de Villeneuve-Saint-Germain est à l'origine de monnaies coulées en potin et de monnaies frappées en argent. Sa production actuellement connue s'établit ainsi :

— **Les monnaies coulées.** Il s'agit des types LT, XXX, 7458 (variante, classe 3 de Simone Scheers), LT, XXX, 7602, LT, XXXI, 7870 et LT, XXXI, 7873.

— Variante du type LT, XXX, 7458 (pl. I, 6) : pour ce type, il n'a pas été trouvé de ratés de fabrication, mais sa forte proportion (près de 25 % de l'ensemble des monnaies) incite à y voir une production locale. La série aux animaux affrontés est complexe et comporte des variantes dont sont probablement responsables plusieurs ateliers. La carte de répartition établie par Simone Scheers (1977, p. 708), toutes classes confondues, montre une concentration des trouvailles en pays bellovaque et suession. L'établissement de cartes séparées pour les différentes classes ferait apparaître, vraisemblablement, plusieurs centres de diffusion.

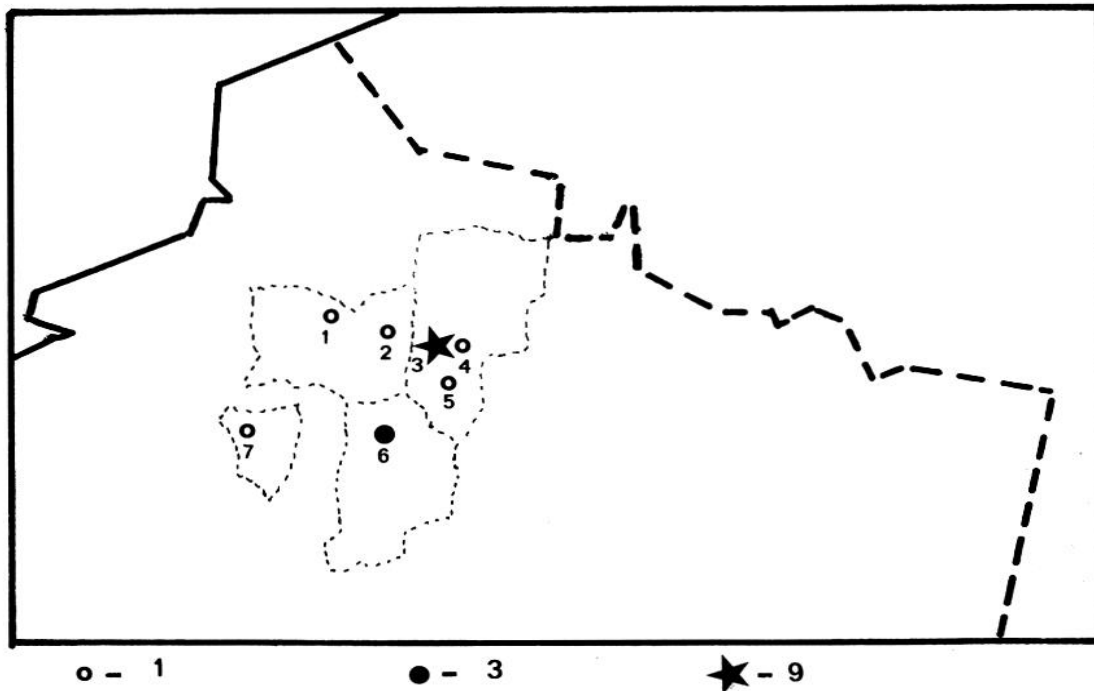


Fig. 5. — Carte de répartition de la monnaie LT, XXX, 7602. 1. Vendeuil Caply; 2. Forêt de Compiègne; 3. Villeneuve-Saint-Germain; 4. Condé-sur-Aisne; 5. Le Plessier-Huleu (camp gallo-romain de Grigny); 6. Meaux; 7. Mézières-sur-Seine.

— Le type LT, XXX, 7602 (pl. I, 7) : il s'agit d'un numéraire relativement rare dont l'attribution aux *Meldi* reposait sur la seule découverte à Meaux de trois monnaies, alors que les autres trouvailles, chez les *Bellovaci* et les *Suessiones*, n'étaient représentées que par des exemplaires isolés. La mise au jour, à Villeneuve-Saint-Germain, de neuf exemplaires, dont un rebut d'atelier, désigne bien ce site comme étant le centre de production et de diffusion de ce type, ce que confirme la carte de répartition (fig. 5).

— Le type LT, XXXI, 7870 (pl. I, 8) : cette monnaie était traditionnellement attribuée aux *Silvanecti*. La présence de nombreux déchets d'atelier ainsi que son fort pourcentage (près de 18 % de nos découvertes) désignent incontestablement Villeneuve-Saint-Germain comme centre de fabrication et de diffusion.

— Le type LT, XXXI, 7873 (pl. I, 9) : comme la précédente, cette monnaie était traditionnellement attribuée aux *Silvanecti*. Il y a lieu de la donner aux *Suessiones*. En effet, la présence d'un exemplaire défectueux et le fort pourcentage (23 %) désignent l'atelier de Villeneuve-Saint-Germain comme responsable de la production de ce type. En outre, le revers, très proche de celui de LT, 7870, confirme l'origine commune de ces deux monnaies.

— **Les monnaies frappées.** Il s'agit de quatre types en argent : le type LT, XXIX, 7220 dit « au lion et au sanglier superposés », le type dit « au bige », le type dit « fruste à la chevelure nattée » et le type BN 8801 A dit « à l'œil ». Comme nous le montrons dans un article récent (Debord, 1987 a, p. 235-236 et pl. I), les trois premiers forment les différentes classes d'une même série.

— Le type LT, XXIX, 7220 dit « au lion et au sanglier superposés » — classe I de la série — (pl. I, 10) : naguère, ce type n'était connu que par cinq exemplaires (Colbert de Beaulieu, 1955, p. 227 à 229 ; Scheers, 1977, n° 50) dont un seul avait une origine attestée : Ambleny, en pays suession (Vauvillé, 1899, p. 271, n° 6, pl. VI, 11). Il y a lieu d'y ajouter un exemplaire, figurant dans les collections du musée Saint-Pierre à Lyon, dont l'origine n'est pas connue. Nos fouilles à Villeneuve-Saint-Germain en ont livré vingt et un exemplaires. Nous avons eu, par ailleurs, connaissance de trois autres points de découverte⁶, ce qui porte à trente le nombre de pièces actuellement répertoriées et à cinq les lieux de découverte connus. La carte de répartition (fig. 6) désigne très nettement Villeneuve-Saint-Germain, avec ses vingt et une monnaies, comme centre de dispersion de ce numéraire, les autres sites n'ayant livré chacun qu'une seule pièce de ce type.

6. Meaux, lieu-dit « La Bauve » (fouilles R. Richard) — Belgique, à Weyler, au sud d'Arlon, province de Luxembourg (Huysecom, 1982) — Pierrefond, découverte fortuite d'un collectionneur (renseignement M. Dhénin).

vingt exemplaires, trouvés isolément, à Villeneuve-Saint-Germain désigne ce gisement comme centre de production.

V. — APERÇU TECHNOLOGIQUE

— **Les monnaies frappées.** Du monnayage en argent, composé des quatre types décrits ci-dessus; nous avons répertorié soixante-sept exemplaires dont cinquante-sept proviennent de Villeneuve-Saint-Germain. Sur ces cinquante-sept pièces, vingt-trois au moins présentent des traces certaines de surfrappe, soit 40,35 %. Dans huit cas, le type sous-jacent a pu être identifié. Les monnaies surfrappées sont des deniers gaulois (taillés au pied du quinaire romain) et nous avons pu reconnaître les types LT, XIV, 4097, LT, XVI, 5138, LT, XVI, 5351, LT, XVI, 5405-5411, LT, XXXII, 8178 et LT, XXXII, 8291. Certaines laissent voir, sur une face, les vestiges du type primitif alors que, sur l'autre face, il n'en demeure aucune trace, ce qui laisse supposer qu'en cas de surfrappe réussie il n'en restera aucun signe, tant au droit qu'au revers. Il est donc très probable que ce procédé, qui consiste à empreindre une nouvelle image monétaire sur une image déjà existante, a été utilisé plus encore qu'il n'y paraît et qu'il a été quasi systématique (sauf peut-être pour de rares exemplaires en bas argent). Sans doute faut-il voir dans l'utilisation de ce procédé le moyen le plus simple et le plus rapide de mettre en circulation un nouveau monnayage, évitant ainsi l'étape de la fabrication des flans. Une étude des coins a été effectuée par S. Scheers (Debord et Scheers, 1984, p. 72-73). Pour quarante-et-une monnaies étudiées, on a relevé trente-six coins de droit et trente-neuf coins de revers. Le petit nombre d'identités de coins qui a été constaté est l'indication d'une production beaucoup plus abondante que pourraient le laisser supposer les quelques monnaies connues.

— **Les monnaies coulées.** Des analyses ont été effectuées sur quelques exemplaires de monnaies en potin appartenant aux types LT, 7458 (variante, classe 3), LT, 7870 et LT, 7873 (Debord *et al.*, 1985, p. 276-277). Il apparaît, d'après les premiers résultats, que la concentration en étain est d'environ 18 % pour LT, 7458 (classe 3) alors qu'elle atteint 23 % pour les types LT, 7870 et LT, 7873. D'autres analyses devront confirmer ou infirmer le rapport qui semble exister entre le type monétaire et la composition de l'alliage. D'autre part, l'étude métallographique montre les difficultés rencontrées par les métallurgistes pour maintenir la température de fusion tout au long du processus de fabrication. Pour deux échantillons appartenant à deux potins de même type (LT, 7870) on constate des structures totalement différentes. L'un (fig. 7, 1) présente une grande homogé-

Illustration non autorisée à la diffusion

Fig. 7. — Coupe de deux potins du type LT, XXI, 7870 montrant des structures totalement différentes (microscopie optique réalisée par l'École Centrale des Arts et Manufactures).

néité impliquant une température de chauffe importante et un refroidissement très lent alors que l'autre (fig. 7, 2), à structure hétérogène, montre que la fusion n'a pas été complète.

VI. — DATATION

Certaines des monnaies dont est responsable l'atelier de Villeneuve-Saint-Germain comportent en elles-mêmes leur élément de datation. C'est le cas des quatre types en argent. Nous venons de voir, en effet, que pour ce monnayage le procédé de la surfrappe a été quasi systématique et que dans un certain nombre de cas il a été possible d'identifier le type sous-jacent. Or, il s'agit toujours de deniers gaulois dont, pour la plupart, des exemplaires ont été trouvés dans les fossés de Grésigny-Sainte-Reine, notamment les types LT, 4097, LT, 5351 (**SEQVANOIOTVOS**), LT, 5405-5411 (**Q DOCI SAM F**), LT, 8178 et 8291 (**KAΛETEΔOY**). Ces monnaies circulaient donc encore en 52 av. J.-C., au moment de la bataille d'Alésia. Or, il n'est pas pensable que des monnaies toujours en cours aient été utilisées pour la frappe d'un nouveau type. C'est donc après la fin de la guerre qu'il faut situer la mise en circulation de ces nouvelles espèces. Les bouleversements qui ont accompagné le conflit, les déplacements de troupes, ont largement contribué à la régionalisation de la circulation monétaire, si bien que la multiplication des points de découverte d'un type monétaire est un indice de circulation tardive. Or, paradoxalement, nos monnaies d'argent, dont la datation tardive semble assurée, paraissent avoir peu circulé. Seule la monnaie « au lion et au sanglier superposés » montre une dispersion au-delà de son lieu d'origine, les autres n'ayant été trouvées qu'à Villeneuve-Saint-Germain. Il semble donc que nous soyons tout à fait à la fin du monnayage gaulois, ces pièces ayant eu une existence trop éphémère pour connaître une diffusion régionale. La datation tardive de notre atelier est confirmée par le contexte. Si nous considérons, par exemple, le matériel recueilli dans des fossés qui sont peut-être des fossés de partition de l'espace occupé, on constate un remplissage rapide, très homogène (Debord, 1987 b). On remarque, notamment, que les mêmes types monétaires se retrouvent à tous les niveaux, tantôt à la surface, tantôt dans les couches inférieures, ce qui établit la contemporanéité de leur enfouissement. Ils voisinent avec un matériel tardif susceptible d'en assurer la datation, par exemple des fibules pré-augustéennes du type « Almgren 65 » (Knotenfibel) ou « à coquille » (Schüsselfibel) pour lesquelles une datation allant du milieu du 1^{er} siècle av. J.-C. à l'époque d'Auguste semble unanimement admise. Les amphores sont toutes du type « Dressel 1 B et certaines marques (**M**, **MV**) ont été trouvées sur d'autres sites dans des couches tardives postérieures à la conquête. On remarque aussi un

statère du type « British Q » dont D. F. Allen situe la production entre 40 et 20 av. J.-C. (Allen, 1961, p. 128-129). On peut également noter la présence des fragments d'une lampe à huile sans décor, à réservoir ouvert et bec d'enclume, caractéristique du 1^{er} siècle av. J.-C. (Ponsich, 1963, p. 8 et 13, fig. 3), mais dont l'usage s'est développé principalement au cours de la seconde moitié de ce siècle. L'adjonction, sur notre exemplaire, d'un orifice permettant la fixation d'un support montre une évolution du modèle primitif et suppose une datation tardive. On pourrait encore citer d'autres éléments tardifs tels que la présence de céramique dorée au mica qui n'est connue que vers l'époque augustéenne, la forte proportion de céramique façonnée au tour, la présence d'un stylet destiné à l'écriture sur des tablettes de cire et dont l'usage dans nos régions ne peut se concevoir que postérieurement à l'arrivée des romains, etc. Nous sommes donc en présence d'un faisceau d'éléments convergents indiquant une datation postérieure à la conquête. Il faut, d'autre part, remarquer l'absence totale de céramique sigillée ou de monnaies romaines. On peut donc, sans trop de risque d'erreur, penser que cet atelier monétaire gaulois a fonctionné entre 50 et 20-15 av. J.-C. environ.

VII. — ORIGINE DE L'ATELIER

De petits ateliers se sont multipliés, après la guerre contre Rome, au niveau des *pagi*. C'est ce qu'a magistralement montré L. P. Delestrée (1984 et à paraître). Alors que ces productions tardives sont souvent de facture très grossière, les monnaies issues de l'atelier de Villeneuve-Saint-Germain sont remarquables par leur qualité esthétique. Les potins LT, 7602, LT, 7870 et LT, 7873, par exemple, gardent toute la finesse des bronzes frappés. Le revers de la monnaie d'argent dite « au bige » fait preuve d'une étonnante maîtrise. Il est évident que nous avons affaire à des artisans expérimentés, habiles dans l'art de graver les monnaies. Il ne s'agit manifestement pas d'un atelier improvisé. Nous ne sommes pas en présence d'un atelier de *pagus*, mais il s'agit du transfert de l'atelier de cité. En effet, comme nous l'avons montré dans un article récent (Debord, 1984), le site de hauteur de Pommiers (emplacement de *Noviodunum*, la place forte principale des *Suessiones*), situé à six kilomètres à l'ouest (fig. 1), avait perdu son intérêt défensif. Une grande partie de la population s'était regroupée à Villeneuve-Saint-Germain, dans un lieu qui présentait déjà une longue tradition d'habitat⁷, bien situé en bordure d'une voie d'eau navigable. La présence d'un imposant rempart n'avait plus, à cette époque, de raison défensive. Il semble s'agir simplement d'un ouvrage de prestige témoignant de la présence en ce lieu des pouvoirs

7. Les fouilles ont révélé la présence de vestiges d'époque néolithique, de l'âge du bronze, de La Tène ancienne...

politique, économique et religieux, de la richesse de cette agglomération nouvelle où s'est installé l'atelier monétaire transféré de *Noviodunum*.

VIII. — CONCLUSION

Si les sites du monde celtique où l'on peut supposer l'existence d'un atelier monétaire sont relativement nombreux, rares sont ceux qui ont livré des vestiges permettant l'identification des types produits. A ce titre, les rebuts de coulée de Villeneuve-Saint-Germain demeurent exceptionnels. La datation tardive, assurée tant par le contexte que par les surfrappes de monnaies qui circulaient encore en 52 av. J.-C., ajoute à cet intérêt. L'étude de cet atelier apporte un nouvel éclairage sur les problèmes complexes de la production monétaire tardive. Si les événements liés aux campagnes de César en Gaule n'apportèrent pas, dans l'immédiat, de grands changements dans la vie quotidienne, ils furent, en revanche, à l'origine de bouleversements économiques qui amenèrent un besoin accru en numéraire de moindre valeur permettant le paiement des objets et des services de faible coût. A ces besoins nouveaux, Rome ne fut pas en mesure de répondre, ce qui explique que les monnaies gauloises continuèrent de circuler et furent même acceptées bien au-delà de leur cité d'origine. Il s'ensuit une phase de pénurie monétaire à laquelle les solutions apportées semblent varier selon les régions. On constate, parfois, une dispersion des pouvoirs émetteurs et les petits ateliers improvisés se multiplient, au niveau des *pagi*, comme le montre L. P. Delestrée notamment pour les *Ambiani* ou les *Bellovaci* (Delestrée, à paraître). Toutefois, cet éparpillement des centres de production ne semble pas général et dans certains cas, comme pour les *Suessiones*, l'atelier de cité semble avoir été en mesure d'assurer la production nécessaire pour répondre aux besoins nouveaux. Nous venons de voir, en effet, que Villeneuve-Saint-Germain représente la nouvelle implantation de l'atelier de cité transféré en plaine après la conquête. Or, les cartes de répartition montrent que les monnaies en potin dont il est responsable couvrent tout le territoire de la cité et même en débordent les limites. En revanche, il ne semble pas y avoir dans cette région, jusqu'à maintenant, de monnayage pouvant représenter la production d'un *pagus*. Si les monnaies d'argent présentées ici restent très localisées, c'est qu'elles sont l'ultime monnayage de ce peuple et n'ont eu qu'une existence trop brève pour connaître une diffusion plus large. La mise en évidence de ce nouveau centre de production et l'identification des monnaies qui en sont issues auront permis, en outre, d'attribuer aux *Suessiones* des monnaies jusque là non attribuées et de leur en restituer d'autres faussement attribuées aux *Silvanecti* et aux *Meldi*.

BIBLIOGRAPHIE

- B.N. = MURET (E.) et CHABOUILLET (A.) – 1899 – *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale*, Paris.
- L.T. = LA TOUR (H. de) – 1892 – *Atlas de monnaies Gauloises*, Paris.
- ALLEN (D.F.) – 1961 – The origins of coinage in Britain, a reappraisal, *Problems of the iron age in Southern Britain*, ed. S.S. FRERE, University of London, p. 97-302.
- BLANCHET (A.) – 1905 – *Traité des monnaies gauloises*, Paris.
- BŘEŇ (J.) – 1966 – *Trisov, oppidum celtique en Bohême méridionale*, Prague.
- BUCHSENSCHUTZ (O.) – 1984 – Structures d'habitat et fortifications de l'âge du fer en France septentrionale, *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, tome 18.
- CASTELIN (K.) – 1960 – Keltische Münzformen aus Böhmen, *Germania*, 38.
- COLBERT DE BEAULIEU (J.-B.) – 1955 – Notules de numismatique celtique, VII — le type du lion et du sanglier superposés, *Ogam*, tome VII, fascicule 3.
- DEBORD (J.) – 1983 – Découverte à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) d'un nouvel exemplaire du «Bronze d'Ambleny», *Cahiers Numismatiques*, n° 78.
- DEBORD (J.) – 1984 – Les origines gauloises de Soissons, *Revue archéologique de Picardie*, n°s 3-4.
- DEBORD (J.) – 1987 a – Une production tardive en argent de l'atelier monétaire gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne), *Mélanges offerts au Docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, Paris, p. 235-253.
- DEBORD (J.) – 1987 b – Les monnaies gauloises issues des fossés de partition de l'oppidum de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne), *Dossiers de proto-histoire*, n° 1, E.R. 314 du C.N.R.S., Laboratoire d'Archéologie de l'École Normale Supérieure.
- DEBORD (J.) et ILETT-FLEURY (B.) – 1983 – Attribution de la monnaie gauloise en potin du type B.N. 7602-7605, *Cahiers numismatiques*, n° 76.
- DEBORD (J.) et SCHEERS (S.) – 1984 – Les monnaies gauloises tardives en argent attribuables aux *Suessiones* trouvées à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne), *Revue du Nord*, numéro spécial hors série.
- DEBORD (J.), GIROUSSENS (Ch.), GRUEL (K.), ROMERO (Ph.) et TARRATS-SAUGNAC (A.) – 1985 – Étude métallographique et analyse de matériel monétaire de l'atelier de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne), *Revue Archéologique de l'Est*, 6^e supplément.
- DÉCHELETTE (J.) – 1914 – *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, II, archéologie celtique ou protohistorique, troisième partie : second âge du fer ou époque de La Tène, Paris.
- DELESTRÉE (L.-P.) – 1984 – *Les monnaies gauloises de Bois l'Abbé*, Paris.
- DELESTRÉE (L.-P.) – à paraître – Rythmes de la circulation monétaire dans l'ouest du *Belgium*, *Actes du colloque Rythmes de la production monétaire, Monnaie de Paris, 10-12 janvier 1986*.

- HUYSECOM (E.) – 1982 – Une monnaie gauloise frappée à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne), découverte à Weyler (Luxembourg), *CENB*, 1.
- JACOBI (G.) – 1974 – *Werkzeug und Gerät aus dem Oppidum von Manching*, Wiesbaden.
- MANGIN (M.) – 1981 – *Un quartier de commerçants et d'artisans d'Alésia*, Université de Dijon — Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois.
- METZGLER (J.) et WEILLER (R.) – 1977 – *Beiträge zur Archäologie und Numismatik des Titelbarges, Schrölingsformen und Schrölinge*, publication de la section historique, Luxembourg, 91.
- PONSICH (M.) – 1963 – *Les lampes romaines en terre cuite*, Touring Club de France, notice technique n° 9.
- SCHEERS (S.) – 1977 – *Traité de numismatique celtique — II — La Gaule Belgique*, Paris.
- TOURNAIRE (J.), BUCHSENCHUTZ (O.), HENDERSON (J.) and COLLIS (J.) – 1982 – Iron Age Coin Moulds from France, *Proceedings of the Prehistoric Society*, 48.
- TYLECOTE (R.F.) – 1962 – The Methods of Use of Early Iron Age Coin Moulds, *NC*, p. 101-109.
- VAUVILLE (O.) – 1899 – Inventaire des monnaies gauloises trouvées dans les départements de l'Aisne et de l'Eure, *RN*, p. 257-273.

DESCRIPTION DE LA PLANCHE I

Quelques exemples de monnaies en potin défectueuses à la coulée :

- 1 et 2 : type LT, pl. XXXI, n° 7870.
 3 : type LT, pl. XXX, n° 7602.
 4 : fragments de moules à alvéoles.
 5 : bronze frappé inédit.
 6-13 : production actuellement connue de l'atelier monétaire de Villeneuve-Saint-Germain.
 8-9 : monnaies coulées en potin.
 10-13 : monnaies frappées en argent.